

Qui sommes-nous ?

● Le Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière (COI) a été constitué lors de la Conférence mondiale de Mumbai (Inde) les 19, 20 et 21 novembre 2016 rassemblant des délégués de 28 pays.

● Le COI a été constitué sur la base du Manifeste de Mumbai contre la guerre, l'exploitation et le travail précaire, manifeste qui a reçu l'adhésion de militants ouvriers et de responsables d'organisations politiques et syndicales de 46 pays (*)

● Son comité de suivi est composé de militants ouvriers de toutes tendances :

Innocent Assogba (Bénin)
Alan Benjamin (États-Unis)
Colia Clark (États-Unis)
Constantin Cretan (Roumanie)
Berthony Dupont (Haïti)
Ney Ferreira (Brésil)
Daniel Gluckstein (France)
Rubina Jamil (Pakistan)
Apo Leung (Chine)
M.A. Patil (Inde)
Mandlenkosi Phangwa (Azanie)
Sergio Pineda (Mexique)
Klaus Schüller (Allemagne)
Jung Sikhwa (Corée)
John Sweeney (Grande-Bretagne)
Mark Vassilev (Russie)
Nambiath Vasudevan (Inde)

(*) Afghanistan, Azanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Biélorussie, Brésil, Burundi, Canada, Chili, Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Équateur, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Italie, Mali, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Rwanda, Sénégal, Suède, Suisse, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela, Zimbabwe.

Pour une enquête ouvrière

Dans le monde entier – bien que sous des formes différentes – les travailleurs et leurs organisations sont confrontés à des problèmes concernant la pandémie, ses conséquences, les politiques gouvernementales et les positions prises par le mouvement ouvrier.

Nous ne cachons pas le fait que, sur la base des faits, nous voulons illustrer ce que nous n'avons cessé de dire dans tous les documents du COI : le régime capitaliste - fondé sur la propriété privée des moyens de production – mène la société tout entière vers l'abîme. La solution positive à la crise sans précédent que traverse l'humanité est entre les mains de la classe ouvrière.

Ce qui met en relief la question de l'indépendance du mouvement ouvrier par rapport à la classe capitaliste et aux gouvernements qui la servent.

Les résultats de cette enquête fourniront les matériaux pour préparer la deuxième conférence internationale contre la guerre et l'exploitation, pour une internationale ouvrière (que nous tiendrons en conformité avec nos engagements, lorsque les conditions de déplacements et de réunions seront revenues à la normale).

Afin de faciliter la circulation des documents (en Anglais, Français et Espagnol) parmi les organisations, les groupes et les militants des 53 pays de toutes tendances qui ont lancé l'appel à la conférence, nous vous demandons de bien vouloir limiter vos contributions à 10 000 ou 20 000 signes (de 2 000 à 4 000 mots).

Les 8 questions, ordonnant cette enquête, ont été publiées dans la lettre d'information n° 164 et sont disponibles sur simple demande.

Ont déjà été publiés :

- 1 - Pakistan. Auteur : All-Pakistan Trade Union Federation (APTUF) – Date : 5 octobre 2020
- 2 - Canada. Auteur : Militants qui participent aux campagnes du COI - Date : 12 octobre 2020
- 3 - Australie. Auteur : Australia Asia Worker Links – Date : 14 novembre 2020
- 4 - Indonésie. Auteur : Dian Trisnanti, Présidente de la F-SBPI - Date : 25 novembre 2020
- 5 - Bénin. Auteur : Innocent Assogba – Date : 25 novembre 2020

Rapport n°6

ALLEMAGNE

Auteurs : Klaus Schüller, membre du comité de suivi du COI et H.-W. Schuster, co-rédacteur en chef du journal FPAP (Tribune libre pour une politique ouvrière) – 1^{er} décembre 2020

1/ Quelles sont les conséquences de la crise sanitaire pour la population – tout particulièrement pour la classe ouvrière ? Quel effet a eu la Covid-19 sur l'emploi, combien d'emplois ont été perdus ?

Avec la décision quasi unanime du 25 mars, où tous les groupes parlementaires du Bundestag ont accepté le « plan de sauvetage » qui s'élevait à l'époque à 1 300 milliards d'euros environ, les bases étaient en place pour que les banques et les capitalistes organisent des centaines de milliers de licenciements – sous le contrôle des banques et de la spéculation, des hedge funds, etc. qui accordent les prêts, mais surtout sont aux manœuvres pour décider si ces prêts seront accordés ou non.

Et ceci à nos dépens, travailleurs qui avons été contraints par millions au chômage partiel (6,7 millions de travailleurs en chômage partiel en mai, qui ne perçoivent que 60 à 67 % de leur dernier salaire net), au même titre que

les précaires, les intérimaires, les travailleurs à temps partiel, qui par centaines de milliers ont été réduits au chômage. Il y a effectivement 6,3 millions de chômeurs en octobre. Le nombre de chômeurs officiels s'élevait en octobre 2020 à 2,76 millions, 556 000 de plus qu'en octobre 2019, auxquels s'ajoutent 3 552 millions de travailleurs en « sous-emploi » (selon la définition de l'OIT), 420 000 de plus qu'en 10/2019. Une nouvelle forte augmentation est attendue pour les mois d'hiver. Les budgets des Länder, et plus encore les budgets municipaux, ont été organisés de façon à prévoir des « restrictions des services municipaux » – avec des conséquences incalculables pour les services publics et le prétendu État-providence.

Volkswagen veut supprimer à nouveau 6 000 emplois. BMW veut accélérer la réduction des effectifs.

On pourrait prolonger cette liste. Cependant, il doit être clair pour nous qu'il ne s'agit

pas d'une industrie en difficulté. Il s'agit de domaines de l'industrie qui ne sont que « modérément rentables » pour le capital. Ils rapportent des profits, mais pas assez. Les fonds illimités dégages par le gouvernement fédéral et celui des Länder en Allemagne, qui sont officiellement censés « faire redémarrer l'économie et l'emploi », sont en fait utilisés par les entreprises pour restructurer, c'est-à-dire supprimer des dizaines de millions d'emplois qu'ils jugent « improductifs », ou « modérément rentables »

2/ Quels chiffres sont disponibles concernant le nombre des morts des travailleurs en général et tout particulièrement des travailleurs du « premier rang », y compris les docteurs et autres personnels hospitaliers ?

Entre-temps, 15 % du personnel infirmier et des médecins de certains hôpitaux sont atteints du COVID. La Grande Coalition exige qu'ils travaillent tout de même auprès des patients infectés: *La vérité est que sans cette réglementation d'exception, dans certaines régions d'Allemagne, dans certains hôpitaux et établissements de soins gériatriques, les soins ne seraient pas possibles aujourd'hui (...)* Nous aurions alors des patients ou des personnes nécessitant des soins, qui n'auraient plus aucun soin du tout, car tout le monde serait en quarantaine », explique le ministre de la Santé de la CDU. Selon l'Institut Robert Koch, 5% de toutes les personnes déclarées contaminées travaillent dans la médecine et les soins. Il faut souligner – en référence à la question 6 – que les femmes sont plus menacées que la moyenne par ces attaques : en 2019, les femmes en Allemagne représentent environ 83 % des personnes employées statutairement dans les soins gériatriques. Dans le secteur infirmier, la proportion de femmes est de 80 %. La pression exercée sur les employés des hôpitaux et des établissements de soins est insupportable depuis des décennies. Dès 2013, le syndicat responsable du secteur de la santé, ver. di, a établi que 162 000 postes dans les services n'étaient pas pourvus. Il y a une pénurie de 120 000 emplois dans les établissements de soins. Du fait de la pandémie, cette situation s'est considérablement aggravée. Mais si l'on ne regarde que les quelque 28 000 lits de soins intensifs dans les hôpitaux, cen-

sés prouver la prétendue bonne situation hospitalière en Allemagne, on ne voit pas la réalité. Il n'y a pas même un soignant par lit ! Le système est au bord de l'effondrement.

3/ Quelles mesures ont été prises ou n'ont pas été prises par le gouvernement pour faire face à la pandémie ? Les patrons et les gouvernements ont-ils imposé des réductions de salaires ?

De mars à mai 2020, la proportion de salariés qui, risquant un licenciement imminent, ont été contraints de postuler à un poste moins bien rémunéré a atteint les 32,5 %, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à l'année précédente.

Les salariés ont subi une perte de salaire réel de 4,7 % au 2^e trimestre 2020. *« C'est, écrit l'Office fédéral de la statistique, historiquement la plus forte baisse des salaires nominaux et réels par rapport à l'année précédente enregistrée depuis le début des études comparatives en 2007, elle est donc plus forte que lors de la crise des marchés financiers de 2008/2009. »* C'est l'impact du recul des conventions collectives couvrant les salariés : depuis 2000 le taux de couverture par une convention collective est passé de 55 % à 45 % à l'Est et de 70 % à 56 % à l'Ouest

4/ Quelles nouvelles attaques contre les droits des travailleurs et la démocratie ont été lancées cette année par les employeurs et les gouvernements qui profitent de la pandémie ?

Rien que dans l'industrie métallurgique et électrique, le capital menace de détruire 200 000 emplois. Néanmoins, les travailleurs n'acceptent pas le chantage et les menaces. Ils se battent pour les salaires et la défense de tous les emplois (par exemple MAN et Conti), même si – comme par exemple à Galeria Karstadt Kaufhof (chaîne de supermarchés) – ils n'ont pas réussi à empêcher complètement la fermeture des succursales.

Les attaques contre les syndicalistes, les comités d'entreprise et les délégués du personnel se multiplient, et ils sont nombreux à être menacés de licenciements.

14 millions d'employés travaillent à domicile dans le cadre du « télétravail » « induit par le coronavirus » en grande partie complètement déréglementé.

La première mesure prise par le gouvernement et le capital – avec l'approbation des directions des syndicats – a été la détérioration de la loi sur le temps de travail (voir point 2).

Ce qui est qualitativement nouveau et très répandu, c'est que le gouvernement fédéral et les gouvernements des États fédérés gouvernent par ordonnances dans le cadre de la loi sur la protection contre les infections. Les mesures prises au prétexte du COVID-19 sont entièrement décidées par le gouvernement par ordonnances, et pas par le Parlement. Cette loi autorise des restrictions à la liberté de réunion, à la liberté d'exercer une profession, à l'inviolabilité du domicile et du courrier. Par exemple, les décrets limitant la liberté de réunion ont massivement entravé les manifestations, les rassemblements et les grèves, mais cela n'empêche pas les grévistes d'exercer leur droit – tout en gardant les distanciations sociales.

5/ Le nombre de personnes employées dans le secteur informel est en augmentation depuis des années. La lutte contre le travail précaire doit amener le mouvement syndical à réfléchir sur la manière d'organiser ces travailleurs. Les travailleurs du secteur informel ont payé un prix très élevé pour la crise sanitaire. Quelle est leur situation depuis mars 2020 ? Quelles réactions cela a-t-il déclenché ?

L'année dernière déjà, l'emploi précaire a augmenté massivement : deux nouveaux embauchés sur trois l'année dernière étaient des emplois dits atypiques. Sur un total de près de 10,3 millions de nouvelles embauches dans des emplois soumis aux cotisations de sécurité sociale, 6,6 millions, soit 65 %, ont été effectuées en dehors du contrat de travail à temps plein en CDI. En 2019, environ quatre millions de nouveaux embauchés, soit 40 %, étaient sous contrat à durée déterminée. 3,9 millions, soit 35 % des nouvelles embauches, étaient des postes à temps partiel. 9 % de toutes les nouvelles embauches, soit environ un million, étaient des travailleurs temporaires. Les plus de 2 000 travailleurs temporaires et contractuels infectés, principalement originaires d'Europe de l'Est, entassés dans des conditions inhumaines dans des logements de masse par la multinationale de la viande Tönnies, dans le seul district de Gütersloh, illustrent la situation particulière des

travailleurs précaires, mais aussi les cas de maladie dans les entrepôts d'Amazon. Toutefois, l'entreprise de viande, dont les activités ont été fermées en partie à cause du nombre énorme de travailleurs infectés, a pu déposer des demandes de remboursement des coûts salariaux en vertu de la loi sur la protection contre les infections. Le droit bourgeois le permet !

Il n'y a pas de baisse du nombre de grèves en Allemagne. Des grèves ont eu lieu dans les chemins de fer, à la poste, dans la fonction publique, dans les hôpitaux, dans les transports publics locaux...

Pendant plus de deux semaines, les employés du fabricant de confitures Lausitzer Fruchteverarbeitung se sont mis en grève pour une convention collective et des augmentations de salaire horaire pour passer de 11 à 12 euros.

6/ Les femmes travailleuses ont également été particulièrement touchées. Elles sont les premières à perdre leur emploi, les dernières à revenir dans l'entreprise lorsqu'elles ouvrent à nouveau leurs portes. Elles sont responsables de la prise en charge des enfants en âge scolaire. La violence domestique augmente avec l'isolement social. Comment se manifeste-t-elle ? Quelles sont les mobilisations qui ont eu lieu pour faire respecter les droits des travailleuses ?

En Allemagne, les femmes perçoivent en moyenne 20 % de moins que les hommes. 66,2 % des femmes travaillent à temps partiel. Sur les 2,5 millions (2018) de personnes qui ont un contrat à durée déterminée, les femmes constituent la majorité. Le travail à durée déterminée, à temps partiel et dans les professions "typiques" des femmes, notamment dans le secteur de l'éducation, dans les professions sociales, dans les soins, dans le commerce de détail, s'accompagne de revenus plus faibles. Les femmes souffrent donc de toute façon davantage de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Et cela se traduit par une pauvreté massive au cours de la vieillesse. Par rapport aux hommes (1 148 euros), les femmes ne perçoivent qu'une pension de 711 euros. En Allemagne, les personnes qui disposent de moins de 60 % du revenu moyen d'un ménage – actuellement 1 035 euros – sont considérées comme menacées de pauvreté. Une personne seule qui dispose de moins de 781 euros par mois est

considérée comme pauvre. Donc les femmes retraitées sont pauvres !

7/ Avec les nouvelles technologies, les capitalistes démantèlent les relations de travail, restructurent et licencient les travailleurs. Quels en sont les effets et quelles sont les menaces pour les relations industrielles au cours de la prochaine période ?

Bien sûr, le travail "à domicile" dans des conditions totalement dérégulées, sur la table de la cuisine (surtout encore pour les femmes !) a énormément augmenté. En octobre, selon le ministère fédéral du travail, 35 % des employés en Allemagne (soit 14 millions !) travaillaient déjà entièrement ou partiellement en télétravail. Selon l'Institut allemand de recherche économique (DIW), même 40 % de tous les employés pourraient théoriquement travailler en télétravail.

C'est un élément central de l'atomisation de la main-d'œuvre et il est dirigé contre leur action collective unie. Les horaires de travail fixes et réglementés sont brouillés, avec des périodes de garde d'enfants lorsque les jardins d'enfants et les écoles sont fermés (là encore, cela touche particulièrement les femmes !), il n'est plus question de conditions de travail donnant lieu à versement de primes, comme la nuit ou les jours fériés et les week-ends, les conventions collectives ne sont pas respectées et ne sont pas contrôlées.

8/ Quelle était la situation des organisations de travailleurs et de leurs dirigeants dans cette période ? Quelles étaient les revendications ? Quelle a été leur attitude face aux projets des patrons et des gouvernements ?

Le SPD, qui comptait près d'un million de membres il y a 30 ans, en compte aujourd'hui bien moins de la moitié (environ 412 000). En 2018 – lorsque la direction a laissé entendre qu'une rupture avec la Grande Coalition était possible – il a pu gagner rapidement de nouveaux membres, qui ont été complètement reperdus lorsque la direction a renoué avec la Grande Coalition. En 2017, il n'obtenait plus que 9,5 millions de voix contre 20 millions en 1998. Plus de la moitié de l'« électorat traditionnel » et plus de la moitié de ses membres sont partis !

La position d'un représentant du DGB, « ce n'est pas le moment de mettre le partenariat social à rude

épreuve - nous devons travailler en étroite collaboration », décrit l'attitude fondamentale de la direction des syndicats en Allemagne.

Le président de ver. di qualifie de « respectable » le résultat des négociations collectives dans le secteur public, qui conduit à des pertes de salaire réel. IG Metall entre dans les négociations pour l'industrie métallurgique et électrique avec une revendication de 4 % et propose – payée sur le salaire différé des travailleurs – une compensation pour d'éventuelles réductions du temps de travail.

Mais le gouvernement n'est pas en mesure de mettre pleinement en place l'« union sacrée ». Cette « union sacrée » de 2020 est basée sur la tentative de maintenir une position prétendant que la pandémie est la véritable catastrophe qui affecte de la même manière tout le monde – le capital comme la classe ouvrière. Bien sûr, le COVID-19 est une catastrophe. Cependant, elle trouve ses racines dans le système capitaliste, qui (voir ci-dessus), malgré la connaissance préalable des dangers de la pandémie, n'a pas organisé la prévention pendant 8 ans, alors que la base matérielle de celle-ci était (et est toujours) absolument présente. Sur cette base de l'« union sacrée », le 25.3.2020, les milliards d'euros d'aide aux banques et aux capitaux ont été approuvés à la quasi-unanimité au Bundestag, au nom du sauvetage des entreprises et des emplois, mais en fait pour détruire la production et les emplois qui, selon les capitalistes, ne sont que « modérément rentables ».

Dans cette situation, la demande permanente adressée aux dirigeants de l'organisation traditionnelle en Allemagne de rompre l'« union sacrée » prend une signification particulière. L'explication de ce que signifie concrètement cette « union sacrée », qui est à la base des mesures anti-ouvrières du gouvernement et du capital, pour les conditions de travail et de vie de la classe ouvrière, est indispensable comme base pour le développement d'une force capable de faire respecter la rupture. Au centre de cette démarche, il y a la discussion et l'ancrage des revendications pour l'interdiction de tout licenciement en relation avec la demande de réduction du temps de travail hebdomadaire avec compensation intégrale du salaire. ■